

RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00685

Numéro SIREN : 807 598 206

Nom ou dénomination : JPR INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2019 sous le numéro de dépôt 12375



Alain BERSANS
Frédéric BISTUER
Patrick GRAS
Commissaires aux Comptes

SAS JPR INVEST

Société par actions simplifiée
à capital variable entre 10.000 € et 100.000 €,
dont le montant effectif s'élève actuellement à 51.000 €
ZAC de Brimont, lieu-dit « Chassies »,
47550 BOE,

RAPPORT
du COMMISSAIRE aux APPORTS
SUR LES APPORTS EFFECTUES par
Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ
à la SAS JPR INVEST
RCS AGEN 807 598 206

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LES APPORTS EFFECTUES PAR
Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ à la SAS JPR INVEST

En exécution de la mission de Commissaire aux apports qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 12 septembre 2019, nous vous présentons notre rapport sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ.

I – DESCRIPTION DE L'OPERATION

Sociétés concernées.

Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ apporte 100 actions qu'il détient dans le capital de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE, société par action simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis 47550 BOE, ZAC de Brimont, Lieu-dit "Chassies", immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 490 427 192 :

- **Lesdites parts étant globalement estimées à 40.000 euros.**

La société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE est une société par action simplifiée au capital de 10.000 euros. Il est divisé en 1 000 actions de 10 € chacune. Son siège social est sis ZAC de Brimont Lieu-dit "Chassies", 47550 BOE. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen sous le numéro 490 427 192.

L'objet principal est :

- le contrôle technique de tous véhicules
- et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe, en ce compris l'octroi de garanties réalisées dans les conditions autorisées par la loi.

La société est actuellement dirigée par Monsieur **Vincent PLA RODRIGUEZ**.

La société JPR INVEST, bénéficiaire des apports, est une Société par action simplifiée à capital variable entre 10.000 € et 100.000 €, dont le montant effectif s'élève actuellement à 51.000 € et dont le siège social se situe ZAC de Brimont Lieu-dit "Chassies", 47550 BOE.

La Société a pour objet :

- l'activité de société de portefeuille de titres (achats/ventes, propriété et gestion de titres etc..)
- L'activité de société holding animatrice de groupe savoir, la fourniture de toutes prestations administratives, financières techniques ou commerciales à ses filiales ou sous-filiales, ainsi que l'animation et la coordination de ces dernières,
- La participation directe ou indirecte de la société, dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social.
- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

II – MOTIF DE L'OPERATION

L'opération consiste en l'apport des droits mobiliers des :

100 actions de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE en pleine propriété, apport effectué par Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ.

Ces apports seront rémunérés par des parts sociales dans le cadre d'une augmentation de capital de votre société.

A l'issue de cette opération, votre société détiendra 10% des titres de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE.

Cette opération s'inscrit dans une organisation juridique et fiscale du patrimoine de Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ.

III – BASES DE L'APPORT

Pour évaluer les titres apportés, il a été décidé de retenir :

- Les comptes annuels de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE arrêtés au 31 décembre 2018,
- L'évaluation établie par le cabinet AGDE

Dans le cadre de notre mission nous avons eu communication :

- des comptes annuels aux dates indiquées ci-dessus,
- d'une situation de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE 30/06/2019,

- du bilan de la société JPR INVEST au 31/08/2018
- du projet de contrat d'apport des titres décrivant en détail l'opération envisagée,
- des statuts de la société JPR INVEST.

IV – PROPRIETES, JOUISSANCE ET CONDITIONS

La société **JPR INVEST** bénéficiaire de l'apport, sera définitivement propriétaire desdites actions à compter de la date de la réalisation définitive de l'augmentation de capital. Elle en aura la jouissance à compter du premier jour de l'exercice en cours.

V – DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

L'évaluation des parts sociales de la société **AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE** retenue par Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ est de 400 € par action et donc pour 100 actions 40 000 € d'apport.

L'évaluation repose sur la combinaison d'une approche patrimoniale avec une approche basée sur le rendement :

Approche patrimoniale

Cette méthode telle que décrite dans le rapport du cabinet AGDE consiste à déterminer l'actif net corrigé des plus-values latentes

Les capitaux propres au 31/12/2018 sachant qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende sont de 141 916.61 €

Les éléments incorporels du fonds de commerce apparaissent à l'actif du bilan pour 101 862 €. Sur la base de l'usage professionnel ils peuvent être évalués sur la base de 100% du CA HT soit 570 000 € soit une plus-value latente de 468 138 €.

Les biens corporels peuvent être évalués à 70 000 € contre 55 000 € au bilan soit une plus-value latente de 15 000 €.

La valeur sur la base des capitaux propres réévalués est de 625 071 € pour 100% des actions de la société **AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE**

Approche sur le rendement

Les résultats de l'entreprise sont les suivants :

Résultat net :

- 2017 : 13 991.34 €
- 2018 : 52 123.64 €

Le cabinet AGDE a procédé à des retraitements en particulier au niveau de la rémunération des dirigeants.

Sur la base de ces résultats, les valeurs de rendement se situent dans une fourchette de 154 600 € à 205 535 € pour 100% des actions de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE.

La pondération des différentes méthodes donne une fourchette de 244 000 € à 447 000€.

Compte tenu du niveau de la valeur patrimoniale l'évaluation retenue est de 400 000 € pour 1 000 actions composant le capital social soit 400 € l'action.

De plus une opération d'achat est actuellement en cours portant sur 650 actions de la société au prix de 400 € l'action.

Sur cette base les 100 actions apportées auraient une valeur de 40 000 €

De plus la situation au 30/06/2019 de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE fait apparaître un résultat courant de 134 522.15 €, le niveau de capitaux propres n'est donc pas remis en cause et conforte cette évaluation.

VI – VERIFICATIONS EFFECTUEES

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la réalité des titres apportés et la valeur attribuée à ces apports.

L'évaluation étant effectuée sur la base des comptes annuels de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE au 31 décembre 2018 nous nous sommes assuré qu'aucun évènement de nature à modifier la valeur des apports n'était intervenu jusqu'à ce jour.

VII – CONCLUSION

En conclusion de nos travaux nous sommes d'avis que la valeur des apports s'élevant à QUARANTE MILLE EUROS (40 000 €) n'est pas surévaluée et, en conséquence, que la valeur des titres apportés est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société SAS JPR INVEST.

Aucun avantage particulier n'est stipulé, nous n'avons donc pas d'observation à formuler sur ce point.

Fait à Agen, le 19 Décembre 2019

Frédéric BISTUER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen

